

Lyon décerne ses premiers trophées du service à la personne, ce jeudi 4 avril

Distinctions. C'est une première en Rhône-Alpes : l'organisation des trophées du service à la personne. L'occasion de mettre en lumière les métiers incontournables liés à la dépendance, au maintien à domicile, mais aussi au confort. Autant de professions méconnues qui méritent un coup de projecteur

S'il y a un secteur d'activité qui ne connaît pas la crise, c'est celui du service à la personne. Mieux même, dans ce domaine, les offres d'emploi sont plus nombreuses que les candidats potentiels. Rencontre avec **Frédéric Neymon**, président, et **Blandine Peillon**, secrétaire du Sapra, association regroupant 25 entreprises sur cette thématique professionnelle.

Valoriser les métiers d'aide à la personne

Que représentent ces premiers trophées du service à la personne que vous décernerez ce jeudi 4 avril ?

Frédéric Neymon : Tout d'abord une mise en lumière de toutes les professions liées au service à la personne. Des secteurs riches de lien et de savoir-faire. Désormais, les personnes âgées ont envie de vieillir bien, à la maison, avec du personnel formé et compétent. Et c'est la solution la plus simple et la plus économique : le maintien à domicile en toute sécurité. Ces trophées permettent donc de valoriser ces professions, mais surtout les salariés qui œuvrent tous les jours à nos côtés et aux côtés des familles membres.

Quels sont les autres secteurs d'intervention du Sapra ?

Blandine Peillon : Les assistant(e)s de vie, principalement pour les personnes âgées en effet, mais aussi les intendant(e)s de maison : cuisine, jardinage, ménage,

garde d'enfants, cours à domicile... Trop souvent, le service à la personne est réduit à l'image d'assistant de personne invalide et/ou impotente.

Mais nos interventions vont bien au-delà, et ces trophées sont justement l'occasion de mettre en exergue des professionnels de conviction, de manière positive et pas seulement restrictive.

Tabata Bonardi, pourquoi avoir accepté d'être marraine de cette première édition ?

Tabata Bonardi : Le projet m'a immédiatement intéressée. En France, il y a quarante ans, le métier de cuisinier était ingrat. Les gens parlaient des cuisiniers en utilisant le terme « cuisinot » qui correspondait à une notion dévalorisante, à quelqu'un qui avait échoué dans de nombreux domaines et avait choisi celui-là par dépit. Exactement comme « faire les ménages ».

Avec Paul Bocuse, le regard des gens a bien évolué, le métier de cuisinier a gagné ses lettres de noblesse. Je trouve donc normal d'aider le Sapra et je suis fière d'être la marraine de cette première édition, afin de prouver que toutes les professions sont nobles. La valorisation des métiers est importante. Rendre service, c'est aussi faire plaisir et se faire plaisir. Et j'ai ressenti beaucoup de passion et de dévotion en côtoyant, non seulement les candidats, mais aussi les clients du Sapra.

Comment ont été sélectionnés les candidats ?
Blandine Peillon : Les 25 entreprises membres ont transmis à tous leurs salariés



■ De gauche à droite : Valérie Escot (Banque Populaire), Blandine Peillon (secrétaire du Sapra), Frédéric Neymon (président du Sapra), Véronique Deniaud (directrice IF2M), Cécile Fiore (Sapra). Au premier plan : Nouna Messadi (assistante manager Ceforis) et Tabata Bonardi (chef cuisinier, finaliste Top chef 2012). Photo Brigitte Del Rizzo

une présélection écrite sous forme de QCM -questionnaire à choix multiple-. 108 salariés ont participé. Cette épreuve s'est déroulée en janvier dernier.

« Mettons en lumière les métiers incontournables de nos vies de demain »

Frédéric Neymon, président du Sapra

Ensuite, des tests pratiques, et une mise en situation ont été organisés, en mars, au sein des deux organismes de formation partenaires de notre groupement : Ceforis et IF2M.

Le jury a délibéré le 25 mars pour déterminer les deux lauréats : le trophée du service à la personne « assistant-

te de vie » et celui « intendante de maison ».

La parité homme-femme est-elle respectée ?

Frédéric Neymon : nous avons peu d'hommes dans ces métiers, de l'ordre de 5 %. Mais sur les 23 candidats finalistes, il y a un homme.

Depuis le 1^{er} avril, la TVA sur les services à la personne a augmenté. Qu'en pensez-vous ?

Blandine Peillon : Nous passons de 7 % à 19,6 % sur le gardiennage, le jardinage, les cours à domicile hors soutien scolaire, l'assistance informatique. En 2011, 4,5 millions de ménages français ont fait appel à ces métiers, soit 17 % des ménages français. Il y a donc une inquiétude certaine. ■

Brigitte Del Rizzo

Repères

► Créé en 2010, le Sapra est une association à but non lucratif.

► 25 entreprises membres, 61 agences en Rhône-Alpes, 2 000 salariés, 750 équivalents temps plein.

► Le Rhône est le 2^e département, après Paris, en nombre d'organismes agréés, de service à la personne.

► 2 organismes de formation partenaires de ces trophées : Ceforis, institut de formation aux métiers de la santé et de la dépendance. IF2M, institut de formation aux métiers de la maison.

► Premiers trophées, jeudi 4 avril à 18 h 30 à l'UGC Lyon Confluence, en présence de tous les candidats et de Tabata Bonardi.

Sapra, 21, rue Louis-Blanc 69006 Lyon
saphonealpes@gmail.com